



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE du 23 Octobre 2020

Présents : MM. Mmes : SAND Gilbert – CLEISS Jonathan – RUCH Valérie – RUCH Yannick – SCHMITT Dominique – PFISTER Monique – SEIBERT Sandra – LEONHART Caroline – LIENHART Bernard – SCHILL Fabien – WARTH Céline – SCHEER Cédric – KLOPFENSTEIN Martine – LENHARDT Olivier

Absente excusée : PETITEAU Sylvia (procuration à Mme RUCH Valérie)

ORDRE DU JOUR :

- 1) Désignation d'un secrétaire de séance
- 2) Approbation du compte rendu du 10 septembre 2020
- 3) Compte rendu des délégations de signature du Maire
- 4) Commission de contrôle liste électorale
- 5) Facture d'eau presbytère
- 6) Affaire terrain rue des roseaux - MMA
- 7) Commémoration du 11 novembre 2020
- 8) CNAS – élus et agents
- 9) Chantier abribus et toilettes publiques
- 10) Voirie :
 - a) Propositions 2021-2023
 - b) Commission voirie : vitesse, sécurité
- 11) Terrain ANSTETT – complément de délibération
- 12) Reconnaissance personnel
- 13) Divers

DECISIONS PRISES :

1. Désignation d'un secrétaire de séance

M. Jonathan CLEISS a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

2. Approbation du compte rendu du 10 septembre 2020

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte rendu de la séance du 10 septembre 2020.

M. le Maire précise qu'à l'avenir les invitations aux réunions du conseil municipal, accompagnées du pouvoir et du compte rendu de la réunion précédente, seront uniquement transmises par mail, avec demande de confirmation de lecture du message.

3. Compte rendu des délégations de signature du Maire.

Dans le cadre de sa délégation de signature, M. le Maire informe l'assemblée qu'il a été amené à signer les documents ci-dessous :

- 3 dossiers d'usage de droit de préemption pour lesquels la commune n'a pas fait valoir ses droits : vente de la maison de Mme KOHL Marguerite, vente de la maison de M. DIETRICH Guillaume, vente d'une quote-part de moitié de maison 1 rue des Roseaux par M. Jérôme CORDELETTE.

4. Commission de contrôle des listes électorales.

Le renouvellement du conseil municipal entraîne une nouvelle composition de la commission de contrôle des listes électorales. Le maire et les adjoints ne peuvent pas y siéger.

Les missions de cette commission sont :

- veiller à la régularité des listes électorales
- statuer sur les recours administratifs préalables obligatoires

Après consultation des conseillers municipaux sur leur volonté d'être membre de la commission, le conseil municipal, à l'unanimité, désigne :

- M. Bernard LIENHART en qualité de titulaire
- M. Olivier LENHARDT en qualité de suppléant.

5. Facture d'eau du presbytère

Les factures d'eau du presbytère ont jusqu'à présent été réglées par la commune. A l'avenir, celles-ci seront adressées au locataire.

Une régularisation pour la période du 15 octobre 2019 au 17 avril 2020 est en cours.

6. Terrain rue des roseaux - MMA

Par un acte de vente signé le 5 février 2019 pour la commune de Wimmenau et le 1er février 2019 pour Monsieur MARTIN et Madame TREU, ces derniers ont acquis un terrain à bâtir, cadastré section 3 N° 577/80 au lieu-dit « SCHOENFELD » à Wimmenau d'une contenance de 6.62 ares pour le prix de 30 000 € TTC.

Le rapport d'étude Géotechnique établi par GEOTEC concluait par « les parcelles étudiées sont constructibles ». Dans le cas où le projet de construction devait comporter un sous-sol, une enquête hydrogéologique approfondie sera nécessaire.

Les acquéreurs déclaraient dans l'acte de vente « avoir pris connaissance de ladite étude et faire leurs affaires personnelles de cette situation ».

M. MARTIN et Mme TREU avaient obtenu un permis de construire qui leur avait été délivré le 07 décembre 2018.

Par courrier du 15 septembre 2019, Maître Marianne BRIGNATZ, avocat, au nom de ses mandants, M. MARTIN et Mme TREU, demande le retrait du permis de construire.

M. MARTIN envisage de solliciter auprès du juge compétent l'annulation du contrat de vente ; il met en cause les résultats de l'étude de GEOTEC.

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas donner suite aux demandes et autorise le maire à prendre contact avec M.M.A. notre assureur, qui confiera à un avocat la défense de nos intérêts. Si les honoraires de l'avocat excèdent le montant du plafond contractuel de Covéa Protection Juridique, ce dépassement restera à la charge de la commune.

7. Commémoration du 11 novembre 2020

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide d'organiser une cérémonie en comité restreint, réunissant uniquement le maire, les adjoints et le chef de corps des sapeurs-pompiers.

8. CNAS

Les délégués locaux sont les représentants du CNAS (Comité National des Actions Sociales) au sein de chaque collectivité. La durée de leur mandat est celle du mandat municipal, soit 6 ans. Aussi, deux délégués (1 élu et 1 agent) sont à désigner.

Le conseil municipal désigne M. le Maire en tant que délégué des élus et M. Didier RICHERT en tant que délégué des agents de la commune.

9. Fenêtre du Paysage

Les premières actions issues du plan de paysage mettant en valeur le circuit du GR53 consistent entre autres à l'installation d'une Fenêtre du Paysage sur le ban de Wimmenau (clairière du Herrenfeld).

Ce site permet à la fois d'être visible depuis le GR53 et en même temps de s'intégrer à une balade du dimanche faisant le tour de la clairière.

L'organisation d'un chantier participatif avec les habitants pour l'assemblage des gaulettes de châtaigniers sera lancée.

Pour la réalisation d'une telle structure à Wimmenau, le conseil municipal, après en avoir débattu, décide de participer à hauteur de maximum 2 000 €.

10. Chantier abribus – toilettes publiques

L'appel à projet est ouvert pour la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) et la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local). Des demandes de subventions devront être déposées aux services de la Préfecture du Bas-Rhin au plus tard le 26 février 2021.

La commune proposera l'achèvement de l'abribus et des toilettes publiques devant l'église. Des contacts seront pris pour l'établissement de devis.

11. Voirie

La COMCOM Hanau La Petite Pierre demande la transmission des projets de voirie et/ou d'éclairage public de la commune sur les 3 années à venir. Aussi, le maire propose :

- de poursuivre les travaux d'enrobé de la rue du Stade,
- de poser un enrobé (grave bitume) sur la rue de la Forêt,
- de poursuivre l'équipement en LED des lampadaires.

Le conseil municipal approuve ces projets à l'unanimité.

Par ailleurs, une réflexion est à mener en matière de sécurité dans la commune. Pour cela, il est décidé de réunir la commission voirie le mardi 03 novembre 2020.

12. Terrain ANSTETT – complément de délibération

En complément à la délibération du 10 juillet 2020, le conseil municipal autorise le Maire ou un adjoint à signer tout document à intervenir dans le cadre de la vente à la commune de Wimmenau du terrain au lieu-dit Schindergrub cadastré à Wimmenau section B, parcelle 381 d'une contenance de 9,35 ares, appartenant à Mme SCHEER Berthe, défunte mère de Mme Angèle ANSTETT SCHOTT.

13. Reconnaissance personnel

Le conseil municipal, après en avoir débattu :

- considérant que Mme Sandrine GANGLOFF a fourni un travail considérable depuis le mois de juin 2020 pour régulariser les nombreuses tâches non réalisées qui s'étaient accumulées depuis un certain temps

décide de manifester sa reconnaissance en lui attribuant une indemnité à hauteur de 500 €. Celle-ci lui sera versée au courant du mois de novembre 2020.

14. Divers

- Mme Monique PFISTER a été nommé référente senior au niveau de la plateforme d'entraide en ligne mise en place par la COMCOM.
- Dans l'objectif de pérenniser le périscolaire à Wimmenau en créant un regroupement pédagogique intercommunal (Lichtenberg, Reipertswiller et Wimmenau), avec le soutien de la COMCOM du Pays de Hanau La Petite Pierre, divers contacts ont été pris :
 - Rencontre entre les maires et des représentants des 3 communes concernées,
 - Rencontre des 3 maires avec Mme DIDOT, inspectrice d'académie
 - Rencontre des 3 maires avec un représentant de la région pour évoquer le transport scolaire
 - Rencontre entre Mme JOST, Vice-Présidente de la COMCOM, responsable du périscolaire et le maire de Wimmenau, avec visite du groupe scolaire.
- Suite à l'aménagement de l'entrée du village, le compteur ES a été mis en place au niveau du coffret devant l'église.
- L'installation d'une antenne relais est prévue au lieu-dit Stauffersberg (Wingen sur Moder). Les habitants du Stauffersberg et de la Kohlhutte (Wingen sur Moder / Wimmenau) n'étant pas d'accord avec cette installation, une pétition a été déposée. Ce qui a donné lieu à un entretien à la Sous-Préfecture de Saverne.
- Le conseil municipal décide de ne pas renouveler l'adhésion à « Villes et Villages fleuris ».
- Dans le verger pédagogique l'ouvrier communal a coupé quelques vieux arbres fruitiers et a mis en place un portillon permettant un accès sécurisé aux élèves.
- Suite à une inspection par l'ARS du forage d'eau potable du lieudit Kienthal, le SIVOM de la Haute Moder demande à M. Jean-Louis OSSWALD de déplacer ses chevaux en dehors du périmètre de protection rapprochée, soit à au moins 100 mètres du captage.
- Un bail vient d'être signé avec M. Alexis EYERMANN pour la location du logement 6 rue des Rochers. Un montant maximum de 400 € lui a été accordé pour des travaux de peintures.
- La collecte pour la banque alimentaire aura lieu à la mairie de Wimmenau le vendredi 27 novembre 2020 de 14h à 18h.
- Au vu de l'évolution de la situation sanitaire liée à la Covid-19, le conseil municipal décide de suspendre toute activité, manifestation ou autre réservation de la salle polyvalente, au minima durant les 6 semaines de couvre-feu.
- Un terrain communal en bordure de la forêt du Rebbert sera aménagé pour les adeptes du cyclo-cross.

Le secrétaire :

Lu et approuvé

Les conseillers :